

CNPPM



CONFÉDÉRATION NATIONALE  
DE LA PLAISANCE  
ET DE LA PÊCHE EN MER

FFPM - FNPPSF

# Pêche Plaisance

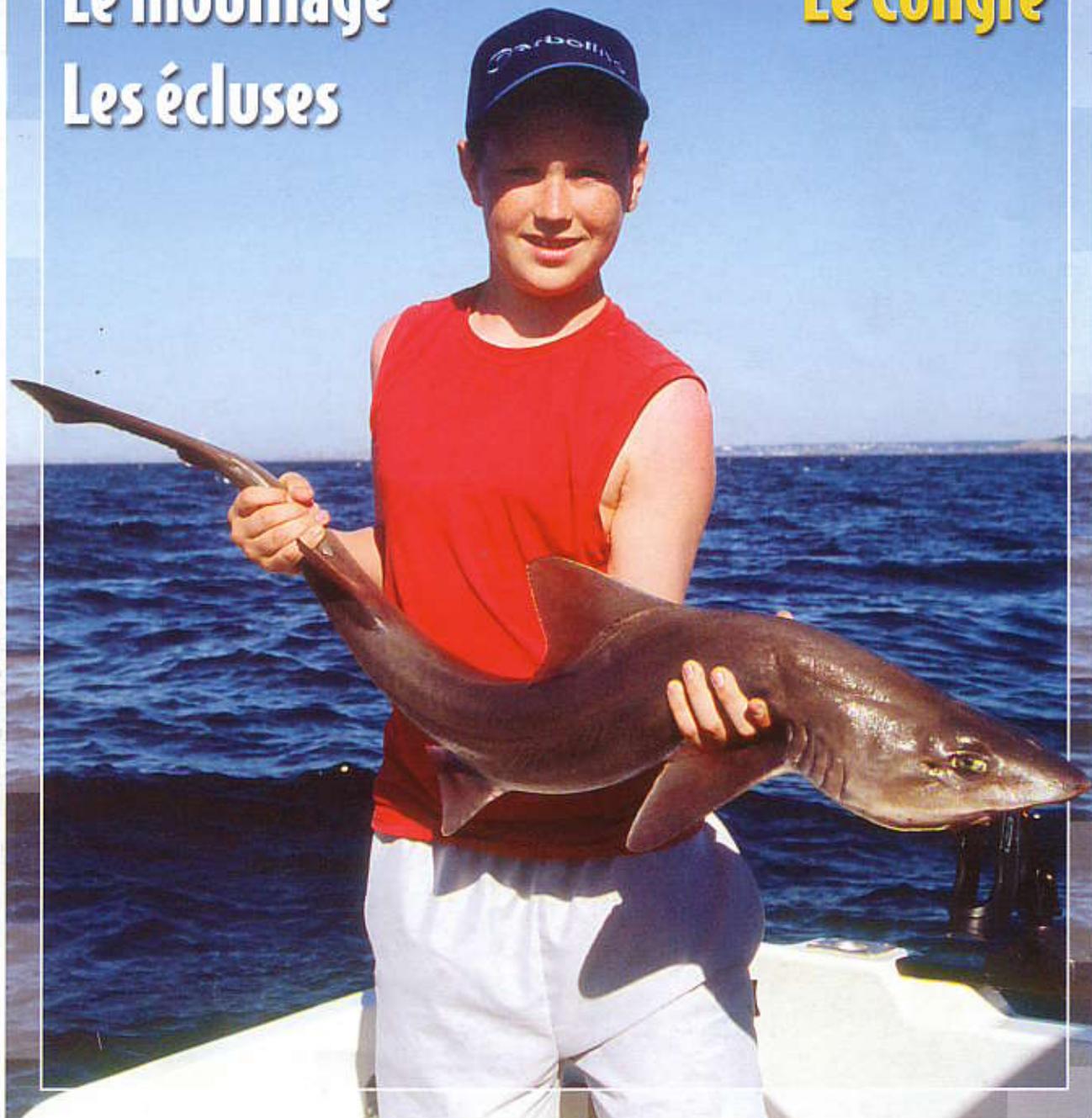
**La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer**

Bulletin d'information officiel de la CNPPM  
Nouvelle version de la revue "Le Tangon"

Trimestriel N°07 SEPTEMBRE 2005

**Navigation**  
**Le mouillage**  
**Les écluses**

**Le Bar à la traîne**  
**Le Congre**



CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DE LA PÊCHE EN MER

# SOMMAIRE

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 10
- Zoom sur les régions P 11 à 16

## REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- Le bar dans le courant P 17
- Les documents nautiques P 18
- Une sortie en mer P 19
- Mouillage en pêche P 20
- Une panne de moteur P 21
- Le moteur diesel P 22 et 23
- Pêche au Congre P 24 et 25
- Pêche au Thon P 26
- Le fou de bassan P 27
- Comment passer une écluse P 28 et 29

## MANIFESTATIONS

- Calendrier des manifestations P 30

## DIVERS

- Brèves maritimes P 30
- Bonnes adresses P 30
- Beau livre P 30
- Belles prises P 31
- Métiers des gens de mer P 33

## VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Kerlouan, brûlage du goémon P 34
- Pêcheurs plaisanciers de l'Aven Belon P 34
- A.A.P.M. St-Malo P 35
- Clion-sur-Mer : 2005, 20 ans déjà... P 36
- A.P.P. du Trieux - Lézardrieux P 36
- Etel, route des hortensias P 37
- Beg Hent 2005 P 37
- Résultats F.F.P.M. P 38 et 39
- Association de Barfleur P 40
- Concours de pêche des Courtils P 40

## DIVERTISSEMENT

- Mots croisés P 41
- Gratiné de moules au Pont-L'Evêque P 42

[www.fnppsf.fr](http://www.fnppsf.fr)

[fnppsf@wanadoo.fr](mailto:fnppsf@wanadoo.fr)

[www.ffpm.org](http://www.ffpm.org)

[feder.pecheurs.mer@wanadoo.fr](mailto:feder.pecheurs.mer@wanadoo.fr)

## PÊCHE PLAISANCE N°07 - SEPT. 2005

Bulletin de liaison de la CNPPM

Directeur de la publication : Jean KIFFER

Assistante : Muriel JOURDREIN

### FFPM

Résidence Alliance  
Centre Jorlis  
64000 ANGLET  
Tél. 05 59 31 00 73  
Fax 05 59 63 67 26

### Ont collaboré :

Louis Morvan  
Jean Ferrand  
René Rudeaux  
Alain Banegues

### FNPPSF

BP N°14  
29393 QUIMPERLÉ Cedex  
Tél./ Fax 02 98 35 02 81

### Ont collaboré :

Bernard AVOINE  
Jacques BENOIT  
Jean-Pierre BASLE  
Alain BAYAERT  
Marcel BERTAULT  
Raymond BLANC  
Jean Ioup CLUZEL  
Annick DANIS  
JEAN FANFOUAIS  
Jean Paul GARNIER  
Daniel GUILBERT  
Paul GUILBERT  
André HUBET  
Claude JAIGU  
Jean Paul LÉBOYER  
Michel LE BRIS  
Magali NOEL  
JEAN Charles PALIVERT  
Nicolas PELLET  
Guy PERRETTE  
Jean PREMEL  
Pascal RIVALLANT  
Loïc RIVOALLAN  
Jacques TOULLIC  
Paul VINAY  
Roland SATIAT  
Serge TALLEC

Membre fondateur : Jean Hagré

Photos : Roland Satiat.

Reproduction partielle ou totale interdite  
sauf autorisation. Les informations  
contenues dans le bulletin sont libres et  
engagent le signataire de l'article. Sans  
signature, elles engagent l'Association.  
La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 007 G 8586  
ISSN 229-9630 - Dépôt légal juin 2005.  
Prix : 3,05 €

Tirage : 21 000 exemplaires

Mise en page Studio Ouest Graphique  
Imp. de l'Atlantique 02 98 60 70 43  
CORNEMOU

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets  
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'Avril 1681)

# Editoriaux

*sachons maintenir le cap...*

➤ Dans la plupart des domaines nos principales orientations sont maintenant bien connues. Nous y apportons modifications et compléments lors de nos congrès annuels. Elles apparaissent comme de plus en plus évidentes et les récents événements ne font qu'en confirmer le bien fondé. En matière de protection de la ressource, rappelons tout d'abord les principales mesures que nous préconisons : protection des juvéniles, protection du poisson pendant la période de frai, meilleure gestion de la bande côtière, pas de rejets toxiques en mer, mise en place de récifs artificiels, alevinage en milieu naturel... Notons aussi le franc succès de notre plaquette "Respectons les tailles", et constatons avec satisfaction que le repos biologique rassemble de plus en plus d'adeptes y compris parmi les pêcheurs professionnels et que, dans de nombreux pays étrangers, les implantations de récifs artificiels se développent à grands pas, alors pourquoi pas chez nous ?

Cela fait aussi plusieurs années que nous réclamons une véritable campagne de lutte contre le braconnage. Nous avons, avec nos collègues professionnels et le Conseil National de la Navigation de Plaisance, établi une charte restée hélas sans suite. Saluons, quand même, l'initiative de quelques quartiers maritimes qui se sont lancés dans une

courageuse campagne contre la vente illégale du poisson à terre. Plus de receleurs, plus de braconniers... Il faut encourager ce genre d'actions et demander à ce qu'elles soient étendues à l'ensemble du littoral.

Sur de telles orientations il est peut-être possible d'avancer avec nos principaux partenaires de manière à tendre vers une pêche responsable et durable...

Rappelons encore l'importance de notre poids économique que l'on peut évaluer aux environs de 20 milliards d'euros et aussi le faible prélèvement de la pêche récréative. Une enquête prochaine devrait confirmer ces estimations et nous encourager à rester ferme sur des positions qui s'imposent chaque jour un peu plus...

Je compte sur vous pour nous accompagner et nous aider à poursuivre dans ce sens...

Jean KIFFER

Président National de la FNPPSF



➤ La Convention Collective Nationale du Sport vient de voir le jour et c'est pour l'ensemble du mouvement sportif une grande satisfaction d'être ainsi reconnu en tant qu'acteur économique.

Cette convention est l'aboutissement des travaux entrepris et menés à bien par le Comité National Olympique et Sportif Français avec l'ensemble des représentations syndicales depuis maintenant plusieurs mois.

Elle donne aux Fédérations Sportives et à leurs collaborateurs un cadre juridique approprié ce qui était loin d'être le cas jusqu'à présent.

Outre la définition de son champ d'application, elle définit de façon précise les règles portant sur les grands thèmes tels que le temps de travail, les principes généraux en matière d'hygiène, sécurité, santé et condi-

tions de travail, les congés, la formation, la prévoyance principalement.

Pour compléter ce dispositif il ne manque plus à notre Fédération que la mise en place du Brevet Professionnel de Moniteur.

Actuellement, le référentiel de ce Brevet est en consultation dans les différentes instances qui doivent donner leur accord avant la présentation de celui-ci devant la CPC qui, je l'espère, interviendra en Décembre prochain, alors qu'initialement ceci devait se faire en Avril dernier.

Louis MORVAN

Président de la FFPM